

Plan Local d'Urbanisme

Plan de Zonage

Echelle : 1:5 000

Plan C.2- Plan de Zonage Nord

Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil Municipal du 27 mars 2017
 Mis à jour par arrêté du 31 mars 2017
 Modifié par délibération du Conseil Municipal en date du 24 septembre 2018
 Annulé partiellement par jugement du Tribunal Administratif du 11 octobre 2018
 Mis à jour par arrêté en date du 9 janvier 2019
 Mis à jour par arrêté en date du 28 janvier 2019.

Pour le Maire, le 1er Adjoint Yves Hemedinge

Liste des emplacements réservés

Numéro	Surface	Affectation prévue	Autorité bénéficiaire
1	520 ar	Création d'une zone de loisirs au nord de la Ville	Colmar Agglomération
2	1 897 ar	Extension de la station de épuration	Ville de Colmar
3	2 ar	Aménagement d'un carrefour à l'extrême che Min Oberhart (V1313) et la voie communale n°132	Ville de Colmar
4	4 ar	Aménagement d'un cheminement doux dominant sur la Grosser-Döring-Weg (40)	Ville de Colmar
5	3 ar	Création d'une liaison entre la Rue de Sigolmheim et la Route de Colmar à Geisheim	Ville de Colmar
6	37 ar	Création d'une voie depuis la Rue Ampère à la zone LAUJ	Ville de Colmar
7	0,35 ar	Aménagement de Sentier à Bonnettes	Ville de Colmar
8	37 ar	Restructuration urbaine du secteur : Rue de la Cavalerie Route de Sélestat	Ville de Colmar
9	2 ar	Elargissement de la Rue de la Cavalerie	Ville de Colmar
10	2 ar	Création d'une liaison entre la Rue Henri Schaeffelin et la Rue de Belfort	Ville de Colmar
11	23 ar	Création d'une liaison entre la Rue de Turckheim et le parking Dreyfus	Ville de Colmar
12	15 ar	Aménagement du Port de la gare	Ville de Colmar
13	13 ar	Aménagement de l'Hotel du Département	Département
14	8 ar	Elargissement de la rue de la Vinaigrière	Ville de Colmar
15	246 ar	Création de jardins familiaux et d'espaces paysagers à l'ouest de la ville	Ville de Colmar
16	100 ar	Aménagement de la courtine de la rue de la Cavalerie à la zone LAUCH	Ville de Colmar
17	6 ar	Elargissement de la rue de la Paix et Léon Blum, création d'un place de stationnement rue Léon Blum	Ville de Colmar
18	1 ar	Voie d'accès vers la zone LAUJ depuis la Rue de la Semme et création d'un équipement "enfance" (petite enfance, enfance, scolaire)	Ville de Colmar
20	25 ar	Aménagement du carrefour Rue de la Semme / Au Werf / Rue des Aubépines et élargissement d'un espace public	Ville de Colmar
21	13 ar	Elargissement à 10 m de Nonnenhofweg	Ville de Colmar
22	240 ar	Création d'une voie reliant le carrefour de la Croix-Blanche à la Rue de Rochaff	Ville de Colmar
23	3 ar	Création d'une liaison entre la Rue de Hersteinheim et la zone LAUJ	Ville de Colmar
24	47 ar	Création d'un équipement "enfance" (petite enfance, enfance, scolaire) et d'un espace public au sud du Nikolausweg	Ville de Colmar
26	27 ar	Elargissement à 10 m de Nonnenhofweg	Ville de Colmar
27	13 ar	Elargissement à 12 m de la Rue des Aubépines	Ville de Colmar
28	1 ar	Elargissement à 10 m du Kochhofweg	Ville de Colmar
29	23 ar	Aménagement de la zone LAUJ et de la Rue des Primevères et élargissement de la Rue des Primevères	Ville de Colmar
29	23 ar	Aménagement d'un carrefour sécurisé Route de Bâle	Ville de Colmar
30	3 ar	Liaison entre le Nonnen-Weg et la rue des Aubépines	Ville de Colmar
31	12 ar	Aménagement de la zone LAUJ jusqu'à la rue des Aubépines	Ville de Colmar
32	61 ar	Installation d'un poutre solaire	Ville de Colmar
33	5 ar	Elargissement de la Rue Luchauweg	Ville de Colmar
34	4 ar	Aménagement d'un espace public au carrefour de l'Avenue d'Alsace	Ville de Colmar
35	2 ar	Elargissement de la Rue de Galsheim depuis le Scherrenburgweg	Ville de Colmar

Légende

- Limite de zone PLU
 Espace Boisé Classé à conserver ou à créer au titre du L. 113-1
 Emplacement réservé
 Reculement
 Bâtiments
 Secteurs à protéger au titre des articles L.151-19 et R.123-11 h) du Code de l'Urbanisme